

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2023
MIX SOLO / SIDE-CAR / QUAD
24 AVR. 2023



Moto-Club : Moto Club St Lager Bressac

E-mail : volle.cyril@hotmail.fr

Téléphone : 06 49 86 76 97

Organisateur technique : Cyril Volle

N° d'épreuve FFM : 766

Date : 17 septembre 2023

Lieu : St Lager Bressac

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	CRUMIERE Thierry	Licence : 179 870
Président du Jury ou Arbitre* -----	SAUNOIS Aurélien	Licence : 377 622
Membre du Jury -----	LADREYT Odile	Licence : 014 113
Membre du Jury -----	CAILLAT Jean Pascal	Licence : 031 733
Commissaire technique responsable -	MARCAIS Vincent	Licence : 016 398
Responsable du chronométrage -----	PERRET Bénédicte	Licence : 263 476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	ÂGE MIN	ÂGE MAX	CYLINDRE	TARIF ET DESCRIPTION
125	13		85 à, 150 cc 4T et 85 à 125cc 2 T	
MX 2	13 125 / 15 250 4t		100cc à 150cc 2 T et 175cc à 250cc 4 T	
MX 1 Open	15		125 à 650cc 2&4 T	
Vétéran	40		125 à 650cc 2&4 T	
65 & 85	7		65cc à 85cc 2t	

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**Licences à la journée :**

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Marc Wahiche		
Nombre de secouristes	8	Nombre d'ambulance(s)	1
Hôpital le plus proche	PRIVAS	Temps de trajet (en min)	18 mn

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Champs lieu dit les Civelles	Longueur du circuit	environ 1500m
Adresse	St Lager de Bressac 07210	Largeur minimum de la piste	8
		Largeur de la grille	30
		Longueur de la ligne droite de départ	85
		Nombre d'OCP*	14
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **52**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...
En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTTO-CLUB

DATE: 17 / 03 / 2023

Cyril Volla

VISA DE LA LIGUE

DATE: 27 AVR. 2023

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE-DE-GREUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFMDATE:
NUMÉRO :

MOTO CROSS du 17 septembre 2023

Samedi 16 septembre de 16 H à 19 H 30 contrôle administratif et technique

6 H 30 à 8 H contrôle administratif et technique

MATIN**ESSAI**

8 H 00	125	10'
8 H 13	65 & 85	10'
8 H 26	MX 2 série 1	10'
8 H 39	MX 2 série 2	10'
8 H 52	MX 1	10'
9 H 05	Vétéran	10'

ESSAI CHRONO

9 H 20	125	15'
9 H 38	65 & 85	15'
9 H 56	MX 2 série 1	15'
10 H 14	MX 2 série 2	15'
10 H 32	MX 1	15'
10 H 50	Vétéran	15'

COURSES	11 H 15	1 ^{ère} manche 125	15' + 1T
	11 H 40	1 ^{ère} manche 65 & 85	15' + 1T

REPAS**APRES-MIDI**

13 H 30	1 ^{ère} manche MX 2 A	15' + 1T
13 H 55	1 ^{ère} manche MX 2 B	15' + 1T
14 H 20	1 ^{ère} manche MX 1	15' + 1T
14 H 45	1 ^{ère} manche Vétéran	15' + 1T
15 H 10	2 ^{ème} manche 125	15' + 1T
15 H 35	2 ^{ème} manche 65 & 85	15' + 1T

Entracte

16 H 20	2 ^{ème} manche MX 2 A	15' + 1T
16 H 45	2 ^{ème} manche MX 1	15' + 1T
17 H 10	2 ^{ème} manche MX 2 B	15' + 1T
17 H 35	2 ^{ème} manche Vétéran	15' + 1T
18 H 00	FINALE 125, MX 2, MX 1	15' + 1T

18 H 30**REMISE DES PRIX**